ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Formation professionnelle

Question écrite n° 43210

Texte de la question

M. Gerard Boche attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation sur le probleme de l'avenir des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM). En effet, au cours des dernieres discussions budgetaires, les credits de ces associations ont ete serieusement reduits. Aujourd'hui, les CIVAM dont le role est de soutenir les actions de developpement rural et la formation professionnelle en agriculture voient leur champ d'intervention de plus en plus limite. Il lui demande quelles sont les orientations du ministere en la matiere.

Texte de la réponse

L'action conduite par le Gouvernement visant a reduire le deficit budgetaire impose a chacun des ministeres une contrainte forte qui oblige a des redeploiements ou a la reduction de certaines actions. Par ailleurs, une politique volontariste en faveur de l'installation est engagee depuis 1995. Elle s'est traduite par la signature de la charte pour l'installation des jeunes en agriculture avec la profession agricole et l'elaboration d'un programme d'accompagnement dont certaines actions ressortent d'un financement supplementaire au titre du chapitre 43-23. Ce contexte, tres difficile, a conduit a redeployer les credits au sein du chapitre 43-23 et a realiser des choix difficiles mais coherents avec les engagements pris par le Gouvernement en faveur de l'installation des jeunes en agriculture. La dotation attribuee a la Federation nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (FNCIVAM) ne peut donc etre maintenue en 1996. Une subvention de 2 530 000 francs sera neanmoins versee a cette association au titre de l'animation en milieu rural.

Données clés

Auteur : M. Boche Gérard
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 43210
Rubrique : Agriculture
Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation
Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 septembre 1996, page 5006
Réponse publiée le : 25 novembre 1996, page 6140